

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 19 (1957)
Heft: 1

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles des sections

Section de Fribourg

Monsieur et cher membre,

Conformément aux statuts de notre Association, vous êtes invité à participer à notre prochaine assemblée générale annuelle, laquelle est fixée au

lundi, 4 février 1957, à 14.00 h., dans la grande salle de l'Hôtel Suisse, à Fribourg.

Ordre du jour:

- 1) lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 30 janvier 1956.
- 2) rapport présidentiel.
- 3) comptes 1956 et rapport de l'Office de contrôle.
- 4) programme d'activité pour l'année 1957.
- 5) nouvelles conventions à ratifier, afin de réduire les frais d'exploitation; résolution concernant la réduction des droits sur l'essence agricole.
- 6) désignation d'un nouveau réviseur des comptes et d'un suppléant.
- 7) divers.

En raison de l'importance de l'ordre du jour, chaque membre est tenu à prendre part à nos assises annuelles.

Cotisations 1957:

Nous vous avons adressé un bulletin de versement pour le paiement de la cotisation annuelle 1957. Nous vous invitons à nous verser la cotisation de Fr. 10.— (Fr. 5.— pour les monoaxes) jusqu'au 10 février prochain. Dès réception du montant, nous vous ferons parvenir le timbre de contrôle de la cotisation 1957, que vous devez coller sur la carte de membre, contre présentation de laquelle vous pourrez bénéficier des avantages résultant des contrats de faveur passés par notre Association.

Au nom de l'A.F.P.T.

Le Président: J. Marmy
Le Secrétaire: H. Sudan

Bienvenue à notre 19^{ème} section!

Le 26 décembre 1956, environ 60 propriétaires de tracteurs se sont réunis à Zoug, en

assemblée constitutive, pour fonder la section zougoise. M. J. Zimmermann, de Cham grand conseiller, dirigea les débats en sa qualité de président du comité d'initiative. Après les exposés de M. Piller, gérant de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs, et du président de l'assemblée, les participants décidèrent à l'unanimité de fonder une section zougoise de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs. Les statuts de la nouvelle section, sur lesquels l'assemblée devait se prononcer, furent aussi approuvés à l'unanimité. Il fut procédé ensuite à la constitution du comité, lequel comprend les personnes indiquées ci-après:

MM. J. Zimmermann, Grobenmoos, Cham (président).
P. Brandenberg, Zoug (gérant).
W. Wyttensbach, Rotkreuz (vice-président).
J. Faessler, directeur de l'Ecole d'agriculture, Zoug.
F. Schelbert, Neuheim.

On se rappellera que la section zougoise a déjà existé de façon autonome de 1941 à 1945. En raison du nombre insuffisant de ses membres, elle s'est vue contrainte de fusionner ensuite avec la section lucernoise. Au cours de sa séance constitutive, la section zougoise s'est fait un devoir de dûment remercier la section lucernoise du «droit d'asile» accordé ainsi que de son amicale collaboration. D'autre part, plus de 40 nouveaux membres purent être recrutés à cette occasion. L'assemblée décida de renoncer à percevoir une finance d'entrée jusqu'au 31 janvier 1957. Tous les possesseurs de tracteurs du canton de Zoug sont donc invités à annoncer leur adhésion avant cette date. Les formules d'adhésion peuvent être obtenues auprès des membres du comité.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à la 19^{ème} section de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs et nous réjouissons de pouvoir compter sur sa fructueuse collaboration. Que tous ceux qui ont contribué à cet heureux événement soient sincèrement remerciés.

Le Secrétariat central.